



HAL
open science

“Choc moral”, émotion, violence : la violence politique est-elle le fruit de la colère ?

Caroline Guibet Lafaye

► To cite this version:

Caroline Guibet Lafaye. “Choc moral”, émotion, violence : la violence politique est-elle le fruit de la colère ?. *Klesis - Revue philosophique*, 2017, 37. hal-01519117

HAL Id: hal-01519117

<https://hal.science/hal-01519117>

Submitted on 10 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

“CHOC MORAL”, EMOTION, VIOLENCE :

LA VIOLENCE POLITIQUE EST-ELLE LE FRUIT DE LA COLERE ?¹

Caroline GUBET LAFAYE²

Résumé : L’engagement politique de la gauche révolutionnaire et non réformiste, tel qu’il peut être mis en évidence à partir d’entretiens semi-directifs, suggère la primauté, au regard de la théorisation, de sentiments comme la révolte, l’écœurement, des sentiments d’injustice face à des situations sociales caractérisées. La place des émotions dans les processus de mobilisation, à la différence notamment des opportunités politiques, a été souvent délaissée (voir Sommier, 2008, p. 64-65). Nous nous proposons d’envisager non pas seulement ces sentiments d’injustice mais également ce que la littérature désigne sous l’expression de « choc moral » (Traïni, 2009 ; Crettiez, 2011), celui-ci intervenant comme médiation entre un cadre cognitif et une émotion réactive, entre un encadrement idéologique et un ressenti affectif. Afin d’explorer la fonction du « choc moral » et des émotions dans les trajectoires politiques, nous tenterons de saisir les opérations cognitives à l’œuvre dans des situations, jugées par les acteurs, choquantes ou « décisives ». Nous envisagerons ensuite le possible rôle moteur des émotions dans le passage à l’action violente et la question de savoir si l’engagement politique ne constitue qu’une rationalisation d’émotions.

Mots-clefs : “Choc moral”, émotion, colère, violence politique, extrême gauche, radicalisation.

Abstract: The political commitment on the extreme left, as it is described in semi-structured interviews, suggests the primacy of feelings such as revolt, disgust, and feelings of

¹ Une version réduite de ce texte a été publié dans la revue à comité de lecture *Klesis*, Centre de Recherches Interdisciplinaires en Sciences humaines et Sociales (CRISES) de Montpellier, 37 : « L’intérêt général », 2017, ISSN : 1954-3050, www.revue-klesis.org/. Nos remerciements vont à Aurélien Dubuisson pour la pertinence de ses remarques et son souci de la coopération ainsi qu’à l’ensemble des personnes qui ont participé à l’enquête mais en particulier aux membres des groupes historiques sans lequel ce travail n’aurait pas eu cette ampleur. Ce travail a été réalisé dans le cadre du laboratoire d’excellence Tepsis porté par l’EHESS, portant la référence ANR-11-LABX-0067.

² CNRS, Centre Maurice Halbwachs (EHESS - ENS), 48 bd Jourdan, F-75014 Paris. Contact : c.guibetlafaye@wanadoo.fr.

injustice. In contrast with political opportunities, the role of emotions in the mobilization process has been neglected by the social sciences (see Sommier, 2008, p. 64-65). In this paper, we analyse not only these feelings of injustice but also the so-called “moral shock” (Traïni, 2009; Crettiez, 2011), which is a mediation between a cognitive and ideological framework, on one hand, and a reactive emotion or subjective affect, on the other. To understand the role of “moral shocks” and of emotions in the political mobilization process, we examine the cognitive operations which occur when people judge a situation offending or critical. Then we explore the driving force of emotions on the way toward political violence and explore the hypothesis of political commitment as a rationalisation of emotions.

Key words: “Moral shock”, emotion, anger, political violence, extreme left, radicalisation.

« Le révolutionnaire est un homme condamné d'avance : il n'a ni intérêts personnels, ni affaires, ni sentiments, ni attachements, ni propriété, ni même de nom. Tout en lui est absorbé par un seul intérêt, une seule pensée, une seule passion – la révolution » (S. Netchaïev, *Le catéchisme révolutionnaire*, in Jean Préposiet, *Histoire de l'anarchisme*, Paris, Tallandier, 1993, p. 378-383)

Introduction

Il est commun de tenir les idéologies dites radicales – dont l'idéal révolutionnaire évoqué dans l'extrait de S. Netchaïev constitue une illustration – pour le moteur des processus de radicalisation. Pourtant il n'existe aucun lien mécanique ou analytique conduisant inéluctablement de l'idéologie radicale à l'action radicale. Les idéologies constituent plutôt des médiations entre des représentations, des convictions ou croyances voire des mythes, d'un côté, et l'action de l'autre (voir Moghadam, 2008, p. 1).

À côté de ces constantes, se dessinent d'autres aspects de l'engagement, relevant notamment des « événements décisifs », subjectivement interprétés ou vécus, et du « choc moral », tel qu'il a été théorisé par exemple par Traïni (2009) et Crettiez (2011). Ces aspects peuvent être mis en exergue à partir des discours des individus engagés dans des trajectoires politiques extra-parlementaire, ainsi que nous l'avons constaté dans une enquête de sociologie qualitative réalisée en 2016-2017. L'analyse de ces récits permet d'identifier une partie des médiations, menant des cadres cognitifs à partir desquels une situation est interprétée et prend sens, pour des acteurs, à l'action. Si la littérature a beaucoup insisté sur la place des idéologies, elle a négligé la fonction de certaines émotions et de sentiments, dont I. Sommier (2008, p. 64-65) par exemple a souligné l'importance dans les mobilisations, sans toutefois les illustrer spécifiquement faute d'avoir convoqué une méthodologie de sociologie empirique.

Nous avons, en d'autres lieux (Guibet Lafaye, 2017), souligné le rôle diachronique des sentiments d'injustice dans le passage à l'action illégale voire violente. En explorant ici la piste synchronique du « choc moral », nous montrerons comment certains événements interviennent comme accélérateurs ou catalyseurs dans des trajectoires en radicalité. La démarche sera de type interactionniste, dans la mesure où nous privilégions une étude du « comment » de l'engagement plutôt qu'une approche par le « pourquoi » de l'engagement¹. À partir de l'analyse d'éléments de terrain collectés, auprès d'individus et de mouvements s'inscrivant dans la gauche extra-parlementaire française, nous interrogerons les formes d'entrée en radicalité et discuterons de façon critique la notion de « basculement » dans cette dernière, là où pourtant l'identification de « chocs moraux » semblerait *a priori* conforter cette thèse. Dans la mesure où l'identification de ces chocs est indissociable de la mise au jour

¹ Nous ne postulons pas toutefois que *toute* entrée en radicalité procède d'un choc moral.

d'une théorie de la résonance cognitive, en l'occurrence de conceptions de la justice et d'une idéologie spécifique, nous verrons que ces chocs ne constituent nullement une illustration du « basculement » dans la radicalité. En effet, s'agissant de l'« entrée »¹ dans la radicalité de l'extrême gauche, nous montrerons que ce choc gagne à être interprété en termes d'indignation morale. Pour les individus de ces groupes, existe une « résonance » très forte entre idéologie et sentiments moraux, notamment sentiments d'injustice. L'émotion prend sens et s'exprime au sein d'un cadre cognitif. Elle peut *apparaître* – bien qu'elle soit médiatisée par ce dernier – comme première. Néanmoins le choc moral ou émotionnel n'a de portée et de pertinence que pour autant qu'il s'inscrit dans un cadre interprétatif et normatif – plutôt qu'idéologique – lui conférant une traduction en termes signifiants. Nous verrons ainsi, à partir de l'analyse de l'enquête menée, qu'il est difficile de considérer que l'émotion brute – *i.e.* pure de toute interprétation ou traduction signifiante renvoyant à une interprétation – est, comme telle, la source de l'agir.

Les acteurs que nous avons rencontrés se déclarent – ou se sont déclarés à un moment de leur parcours – révolutionnaires. L'idéologie, dans ces groupes de la gauche radicale ou de l'extrême gauche, joue un rôle structurant et constitue un référentiel paradigmatique. Parmi ces acteurs, tous ont utilisé la violence à des degrés divers que ce soit dans des affrontements avec des « opposants politiques », avec les forces de l'ordre, dans des occupations ou bien à travers l'usage d'explosifs voire par la mise en œuvre d'exécutions politiques. Qu'en est-il, dans ce groupe, de cette apparente primauté des émotions – peur, haine, volonté de revanche, sentiments d'injustice – dans les trajectoires individuelles ?

La méthodologie empirique permet d'affiner l'interprétation sociologique ou politologique des mécanismes d'« entrée en radicalité », à partir de la parole subjective des acteurs. Elle contribuera également, par la place qu'y trouvent les événements ne concernant pas en première personne l'individu interrogé, à relativiser la théorie de la frustration relative dans le passage à l'illégalisme et à la violence. En effet, la logique de la frustration (voir Gurr, 1970 ; Berkowitz, 1989) est excessivement généralisante et réductrice pour comprendre les ressorts de l'engagement radical. Elle n'apporte par exemple aucune réponse à la question de savoir pourquoi certains individus *seulement* passent à l'action, quand tant d'autres, en situation similaire – de frustration –, ne le font pas. À l'inverse, la référence au « choc moral » permet d'appréhender ce passage, sans exclure d'autres facteurs susceptibles d'intervenir (contexte familial, héritage idéologique, idiosyncrasie personnelle, etc.) dans l'engagement. Enfin, à partir de ce fil conducteur empirique, il sera possible de dire si, dans le cas de la gauche extra parlementaire, l'idéologie ne constitue qu'un cadre structurant et une justification intellectuelle à des émotions – en particulier la peur ou la haine – au fondement de la volonté de violence (voir Oberschall, 2000 ; Crettiez, 2011).

Après avoir brièvement exposé la méthodologie suivie, nous aborderons ces questions en considérant d'abord les opérations cognitives qui se jouent dans certaines situations, jugées par les acteurs, « décisives » ou choquantes. Cette perspective permettra de dire si l'entrée en radicalité est marquée par un « basculement ». Nous envisagerons ensuite la place des émotions dans les récits de ces acteurs politiques, pour tenter de comprendre si elles jouent un rôle moteur dans le passage à l'action violente et si l'engagement politique ne constitue qu'une rationalisation d'émotions.

¹ La référence à une dite « entrée en radicalité » est d'autant plus problématique qu'elle n'est pas nécessairement synonyme de violence mais peut aussi bien coïncider avec l'adhésion à une idéologie radicale ou avec l'approbation d'actes violents commis par d'autres.

I. Analyser les discours de la gauche extra-parlementaire

1.1 L'ENQUETE

Nous avons mené entre mars 2016 et février 2017, une série d'entretiens semi-directifs qui nous a conduites¹ à interroger 55 personnes actives, sur le territoire national, entre la fin des années 1960 et aujourd'hui. Les entretiens ont été enregistrés et intégralement retranscrits. Ils ont duré entre 33 mn et 4h30. Bien que ces individus aient des profils variés du fait de leur appartenance idéologique ou des mouvances dans lesquelles ils s'inscrivent (qu'ils soient communistes révolutionnaires, anarchistes, autonomes ou militants antifascistes), tous relèvent de courants qualifiés aujourd'hui d'extrême gauche ou de gauche radicale, et qui convergent en une gauche extra parlementaire, quoique cette expression soit moins usitée pour les mouvements historiques français qu'allemands². Les actes qui leur sont imputés couvrent également un large spectre, allant du piratage de sites internet à des assassinats. De même, les sanctions qui leur ont été infligées sont hétérogènes puisque certains ont été condamnés à perpétuité, alors que d'autres ont simplement été placés en garde à vue sans plus de poursuite, voire n'ont jamais eu à faire avec la justice. Parmi les 55 individus, 15 sont des femmes (*i.e.* plus du quart). Le plus jeune a 19 ans, le plus âgé 85 ans. Les individus se répartissent comme suit dans les différents groupes de la gauche radicale.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés dans les groupes politiques³

Groupes	Nombre
Groupes d'Action Révolutionnaires Internationalistes (GARI)	9
Action Directe (AD) et sa mouvance	10
Noyaux Armés Pour l'Autonomie Populaire (NAPAP)	2
Gauche Prolétarienne (GP)	7
Camarades ⁴	2
Antifascistes ⁵	11
Anarchistes	2
Autonomes ⁶	4
Black Blocs ¹	8

¹ L'enquête a été menée en collaboration avec Alexandra Frénod (CNRS, Gemass) pour le volet français.

² On pourrait encore parler d'« ultra-gauche », pour évoquer ces mouvements qui prônent un renversement du capitalisme et qui tournent le dos à toute transformation du système socio-politico-économique par des voies parlementaires et selon des méthodes réformistes. Les personnes rencontrées ne se reconnaissent pas toutes dans la désignation d'« extrême gauche » mais assument plus facilement l'identité de révolutionnaires ou d'anticapitalistes. La référence à une idéologie révolutionnaire présente un caractère désuet à un regard extérieur mais elle est effectivement investie par une large part des acteurs rencontrés – c'est de surcroît partiellement sur ce critère qu'ils ont été contactés.

³ Certaines des personnes rencontrées ont fait à la fois partie des Gari et d'AD par exemple. Dans ces cas de doublons, les individus n'ont été comptés qu'une fois dans le groupe le plus récent historiquement, c'est-à-dire, pour l'exemple évoqué, dans AD plutôt que dans les Gari. De même, des autonomes et des antifascistes peuvent occasionnellement participer aux cortèges de tête.

⁴ Le groupe *Camarades* naît en 1974 et est à l'origine d'une revue dont le premier numéro paraît en avril 1974.

⁵ Nous comptons ici les individus appartenant à des mouvements antifascistes constitués. Une partie d'entre eux toutefois participe ou ont participé aux cortèges de tête. Certains groupes antifascistes se conçoivent également comme des groupes autonomes.

⁶ Cette catégorie regroupe des individus se revendiquant comme autonomes mais ne participant pas de façon continue à un groupe organisé, tel les organisations antifascistes. Certains interviennent occasionnellement dans les cortèges de tête. Sur la mouvance autonome française, voir Schifres, 2004.

1.2 METHODOLOGIE

Pour envisager les opérations cognitives à l'œuvre dans les trajectoires d'entrée en radicalité, nous demandions aux acteurs, non seulement d'évoquer leur parcours mais nous leur posions également la question de savoir s'il y avait eu, pour eux, « des événements décisifs » – sans en préciser d'emblée la nature (politique, personnelle, historique). Les émotions, pour leur part, ont été élucidées à partir du récit des parcours individuels et des réponses aux questions : « comment vous êtes-vous senti.e, lorsque vous avez utilisé la violence pour la première fois ? », « quand avez-vous eu à faire avec la police, pour la première fois ? Dans quelles circonstances ? ».

L'exploration « des événements décisifs » et du « choc moral » a été menée à partir d'une analyse de contenu systématique ainsi que d'une élucidation des contextes sémantiques des occurrences du « choc » ou de la racine « choqu* », et d'une identification de scènes présentées comme décisives ou cruciales par l'enquêté. Pour comprendre comment les émotions émaillent les parcours et opèrent dans les étapes autour desquelles ces derniers s'articulent, nous avons isolé tous les passages et circonstances dans lesquels étaient évoqués les vocables : « colère, haine, haïr, rage, véner, énervé, choqué, peur, joie, déteste(r), etc. ». L'analyse accorde toutefois une attention spécifique au champ sémantique de la colère.

L'examen de « chocs moraux » – remémorés notamment à l'occasion de la question « Y a-t-il des événements qui ont eu un rôle décisif pour vous ? » – se voit inévitablement confronté au fait que « la temporalité de l'expérience se distingue de la temporalité des processus de radicalisation, reconstruite et homogénéisée après coup autour d'«origines», de «tournants», de causes et d'effets » (Collovald et Gaïti, 2006, p. 35 ; Dobry, 2010). Ces sources orales doivent donc être mobilisées avec prudence, dans la mesure où elles constituent des reconstructions typiques et *ex post* de souvenirs ou d'événements où l'enquêté comme l'enquêteur sont tentés « de dégager une logique à la fois rétrospective et prospective », d'établir « des relations intelligibles, comme celle de l'effet à la cause efficiente ou finale, entre les états successifs, ainsi constitués en *étapes* d'un développement nécessaire » (Bourdieu, 1986, p. 69). Il demeure que la reconstruction rétrospective des parcours individuels laisse poindre la double dimension des émotions et du choc moral.

L'élucidation des événements que les acteurs jugent, pour eux-mêmes, « décisifs » ainsi que l'analyse de leurs émotions constituent une exploration des « transformations subjectives » présumées par les carrières en radicalité, pour autant que celles-ci sont comprises comme la conséquence imprévue d'une série de transformations objectives et subjectives progressant par étapes successives et dont la dernière n'était pas forcément contenue ni annoncée par la première (voir Collovald et Gaïti, 2006, p. 22). Nous adoptons ici une approche des « carrières » d'inspiration interactionniste, qui appréhende ces engagements, non plus à partir de la question du « pourquoi » mais bien plus à partir de la question du « comment », abandonnant la recherche de causes générales, pour procéder à une analyse processuelle, visant à suivre la « radicalisation pas à pas » (Collovald et Gaïti, 2006, p. 32), selon le « modèle séquentiel » de Becker (1985, p. 46).

¹ Voir « Black Bloc, au singulier ou au pluriel... mais de quoi s'agit-il donc ? + communiqués », éd. Turbulences, sept. 2000. Toutefois nous ferons référence dans ce qui suit au « cortège de tête » des manifestations plutôt qu'au Black Bloc, davantage connoté péjorativement et, aux dires de ses participants, moins structuré en France que dans d'autres pays.

Les récits recueillis font émerger, dans la reconstruction *a posteriori* du parcours individuel, une scène archétypale et qui peut être appréhendée comme un « déclic ». Nous verrons ainsi que les entretiens suggèrent de complexifier la perspective du « pas à pas », en l’associant à l’identification, pour certains individus, de moment(s) de prise de conscience spécifique(s). Les événements auxquels font référence les individus rencontrés et qui s’avèrent constitutifs d’un choc moral ne seront toutefois pas appréhendés comme des déterminants ou des causes dans des trajectoires de radicalisation mais saisis comme des moments – certes cruciaux – dans des processus par lesquels les individus rejoignent des mouvements radicaux, y sont actifs, en fondent et éventuellement s’en désengagent (voir Horgan, 2009, p. XXIII ; Bjørgo et Horgan, 2009 ; Crenshaw, 2000). Cette démarche présuppose donc que les trajectoires ne peuvent se comprendre qu’au moyen d’une analyse contextuelle qui articule les biographies au(x) groupe(s), aux réseaux d’appartenance et plus largement aux contextes sociopolitiques (voir Hairgrove et MacLead, 2008) et requièrent de resituer ces scènes, données comme fondatrices, ou les émotions éprouvées dans un contexte.

1.3 QUE DESIGNE LA RADICALITE DES INDIVIDUS RENCONTRES ?

Les 55 individus rencontrés ont pour point commun d’assumer un engagement qu’eux-mêmes ou un regard extérieur appréhendent comme radical¹. Cette radicalité est de plusieurs ordres : idéologique, téléologique, liée au risque et à l’illégalité. Par définition, l’extrême gauche française est extra-parlementaire, antisystème et, pour une part, révolutionnaire². Certains de ses acteurs revendiquent donc et ont pour objectif le renversement du système, notamment capitaliste voire parlementaire³. Ensuite, les actions menées au sein de ces groupes exposent les protagonistes au risque, qu’il soit physique, pénal, juridique. Enfin, s’opèrent en leur sein une contestation et une réévaluation de la barrière du licite et de l’illicite, du légal et de l’illégal – cette mise en question ayant constitué un critère de leur inclusion dans l’échantillon.

Ces quatre dimensions offrent un soubassement à une redéfinition multifactorielle de la notion de radicalité, en marge de celle proposée aussi bien par le gouvernement français dans le cadre de ses politiques de lutte contre la radicalisation ou de prévention de la radicalisation que de la détermination académique à tendance tautologique établissant que « la pensée extrême [...] adhère *radicalement* à une idée *radicale*. » (Bronner, 2009, p. 136) Cette détermination s’opère également à distance de l’identification de la radicalité d’une croyance par son caractère *sociopathique* (voir Bronner, 2009, p. 259), qu’il soit décrit en termes d’implications pratiques, de composantes conceptuelles ou de potentiel intrinsèquement agonistique.

¹ Nous ne perdons toutefois pas de vue que les usages du label « radical » participent à la fois de la dynamique radicale elle-même (voir Collovald et Gaïti, 2006, p. 23) et de sa construction. Les représentations, les qualifications ou les identifications sont partie intégrante de la situation concernée. Les labels invoqués pour se désigner ou désigner les autres (adversaires ou alliés) ne sont pas neutres. Ils participent d’une entreprise de légitimation/dé légitimation au sein du champ politique.

² Cette dimension fait écho, en d’autres termes, à « un projet de société alternatif, de rupture, non pas que la maîtrise d’une idéologie de transformation révolutionnaire soit une condition préalable d’entrée, mais parce qu’elle se consolide, voire s’acquiert, intégralement par un apprentissage commun, dans son principe mais non dans ses modalités, à tout militantisme. » (Sommier, 2012, p. 25)

³ La foi dans un changement radical implique une étroite imbrication entre les fins politiques et les moyens militaires, dans laquelle la violence joue un rôle moteur (voir Sommier, 2008, p. 22).

2. Déclat, « choc moral », basculement ?

2.1 LES OPERATIONS COGNITIVES A L'ŒUVRE DANS LA CONVERSION RADICALE

L'analyse des entretiens menés s'appuiera sur la « théorie dite du cadrage » (*frame analysis*), prenant en compte les cadres d'interprétation de l'environnement des acteurs. Elle permettra d'esquisser les représentations cognitives et émotionnelles accompagnant les parcours en radicalité et le passage à l'acte, ainsi que les représentations et les cadres de lecture projetés par les militants sur leur expérience vécue (voir Crettiez, 2011)¹. La radicalisation dite violente relève d'un mécanisme d'*interprétation de son environnement* qui justifie et/ou encourage le recours à ces moyens². La propension à l'interprétation de l'environnement est une caractéristique cognitive largement partagée. En revanche, les schèmes cognitifs d'interprétation de ce dernier qui président à des décisions, actions, prises de position varient selon les individus et les groupes sociaux (voir Guibet Lafaye, 2014a). Ceux-là convoquent, pour s'orienter dans la complexité du monde, agir et juger, des schèmes cognitifs, des heuristiques du jugement et des modèles interprétatifs des états du monde auxquels ils sont confrontés. L'interprétation de leur environnement n'est donc pas propre aux individus qui mettent en œuvre, occasionnellement, la violence mais leurs représentations sont moins largement partagées que d'autres, comme celles défendant la libre concurrence ou le mérite (voir Guibet Lafaye, 2011), et qui définissent le champ des représentations dominantes, légitimes et légitimées, largement acceptées ou transsubjectives (Boudon, 1995 ; Bronner, 2001).

La production d'un « cadre cognitif belliqueux » (Crettiez, 2011), c'est-à-dire la capacité à mettre en œuvre des moyens d'action décrits comme violents, dépend aussi bien d'une socialisation des acteurs, de l'existence de mécanismes d'encouragement culturel à l'action violente (voir Mauger et Fossé-Polliak, 1991, p. 32-33 ; Codaccioni, 2013, p. 40), que de la résonance cognitive qu'une idéologie ou une doctrine peut avoir avec une expérience vécue de façon traumatisante. Notre attention se portera sur cette résonance cognitive, à partir de l'hypothèse, également validée par la littérature (voir Snow et Benford, 1988), que l'idéologie ne sert de tremplin à l'engagement qu'à la double condition d'une efficacité du cadrage et de l'apparition d'une énergie caisse de résonance multiple.

2.2 L'« EVENEMENT DECISIF »

« Événements décisifs », choc moral jouent un rôle central dans le passage à l'action des activistes car l'idéologie par elle-même ne conduit pas mécaniquement l'acteur, séduit par une doctrine ou convaincu par une proposition idéologique, à user de la violence. Que se passe-t-il dans ce moment décisif où l'individu dit : une ligne a été franchie ; « c'est inacceptable ! À ce point, se scelle mon combat » – ou, inversement, mon désengagement ? Y

¹ « L'idéologie procure une « carte cognitive » à partir de laquelle sont appréhendées, filtrées les réalités sociales, et rendant cette réalité plus facile à saisir, plus cohérente et, en un sens, plus signifiante. » (Moghadam, 2008, p. 1) Il convient toutefois de souligner certains *biais* inhérents à l'analyse des cadres qui conduisent à surestimer à la fois la cohérence idéologique qui anime un mouvement de lutte et surtout le passage par trop mécaniste entre idéologie et action (voir Contamin, 2010, p. 55 *et sqq.*).

² Bjørgo et Horgan (2009) suggèrent de distinguer les aspects cognitifs et comportementaux de la radicalisation (et de la déradicalisation) afin de prendre ses distances avec l'idée selon laquelle les changements de valeurs précèdent nécessairement les changements de comportements, quoique ceux-ci interviennent fréquemment dans le cours de l'action.

a-t-il des sentiments spécifiquement identifiables ? Comment idéologie et sentiments interagissent-ils ? Ces situations archétypales présentent-elles des traits communs ?

Les expériences recueillies au cours des entretiens aideront à saisir – ou pas – ce « point de bascule »¹, l'éventuelle « rupture biographique » intervenant dans le parcours des acteurs. L'évocation d'une « rupture biographique », d'un point de bascule s'illustre dans la littérature puisque F. Fanon et H. Arendt suggèrent qu'un groupe menant des actions politiques illégales aura besoin que « chaque individu réalise un acte irréversible » (Fanon, 1961, p. 117), afin « de couper les ponts entre lui et la bonne société avant d'être admis dans la communauté de la violence » (Arendt, 1969, p. 167). *A contrario* et si l'on en croit « certains militants, il n'y a pas une date ou un événement clé qui serait susceptible, en soi, d'expliquer l'engagement, mais plusieurs qui prennent sens les uns par rapport aux autres, un peu comme autant de sédiments qui façonnent une carrière atypique par des effets de seuil mais aussi parfois de hasard. » (Sommier, 2008, p. 91) De même, des enquêtes empiriques précédemment menées (voir Sanchez-Cuenca, 2013, p. 386) suggèrent que les personnes, qui deviennent des « terroristes » ou embrassent l'action violente, agissent sous l'influence d'un sentiment d'indignation et d'injustice, y compris lorsqu'ils ne subissent pas eux-mêmes l'exploitation, la pauvreté ou l'occupation.

L'idéologie ne sert donc de *tremplin* à l'engagement qu'à la double condition d'une efficacité du cadrage et de l'apparition d'une caisse de résonance multiple et opérante. D'une part, l'efficacité du cadrage signifie que les acteurs mobilisés convergent sur un juste diagnostic de la situation (*diagnosis frame*), identifiant le problème à traiter, en attribuent la responsabilité à des acteurs identifiés (l'État, la police, un groupe social), et s'accordent sur des moyens de remédier au problème soulevé (*prognostic frame*) mais également sur la nécessité impérieuse d'agir pour accompagner un changement salutaire (*motivational frame*) (voir Snow et Benford, 1988).

D'autre part, la caisse de résonance intervient à trois niveaux selon qu'elle est d'ordre culturel, individuel ou émotionnel. Ainsi on parlera de *résonance avec le terreau culturel*, rendant acceptable, au sein d'une communauté particulière et dans un environnement socio-culturel donné, l'utilisation de la violence et légitimant la volonté d'engagement. La résonance peut également opérer avec *l'expérience effectivement vécue* par l'acteur militant, celle-ci venant confirmer à ses yeux la justesse de la proposition idéologique qui lui est faite. Enfin la *résonance peut être d'ordre émotionnel*, ajoutant à l'expérience et à l'autorisation sociale, un surcroît de radicalité. La peur intense, la haine face au constat d'une injustice perçue comme terrible, l'indignation morale face à un spectacle jugé hautement condamnable sont autant de vecteurs émotionnels conduisant l'acteur à adopter une posture de radicalité (voir Crettiez, 2011). C'est sur ces deux derniers aspects que notre recherche portera l'accent.

Concernant l'articulation entre idéologie, affect et action, on considère que l'idéologie n'alimente cette dernière que si elle confirme aux yeux des militants une situation d'injustice ou d'oppression, effectivement ressentie et alimentant des émotions négatives (la haine, l'hostilité, l'indignation), à l'encontre d'un groupe jugé responsable. (Crettiez, 2011) Dans un travail précédemment mené (Guibet Lafaye, 2017), nous avons souligné le rôle des sentiments d'injustice dans l'usage d'une violence illégale, en décrivant certains aspects de cette « caisse de résonance », c'est-à-dire du fait que la puissance d'entraînement de l'idéologie, dans la carrière et l'environnement singulier de l'acteur, n'est effective que si elle vient, à un moment donné, offrir à ce dernier une grille de lecture efficace de *sa situation personnelle*, telle qu'il *la ressent* (voir Khosrokhavar, 2014, p. 28-29) mais aussi et surtout d'une situation vécue par l'individu comme une injustice, quand bien même elle ne le concernerait pas en première personne.

¹ « Ce terme de « basculement subjectif » désigne le processus par lequel *des hommes ordinaires se transforment en des combattants.* » (Huët, 2015, p. 32)

Nous analyserons ici, à partir des témoignages recueillis, d'une part, le phénomène du « choc moral » et d'autre part le « pouvoir agissant » ou moteur des émotions. Mettre en évidence l'effet, le rôle et la place du « choc moral » ne signifie pas qu'on le considère comme un facteur déterminant voire *causal* dont tout le processus ultérieur de progression dans l'engagement devrait être déduit. Nous le tenons simplement pour un moment – au sens hégélien – voire un catalyseur dans un processus, eu égard auquel il convient de tenir compte du contexte, des configurations organisationnelles, de la répression, des opportunités existantes, des dispositions individuelles¹.

La scène construite comme archétypale – à la fois par l'enquêteur qui interroge sur les « événements décisifs » vécus par l'acteur et identifiés rétrospectivement comme tels par ce dernier, dans un processus d'illusion biographique – (*i.e.* le « point de bascule », la « rupture biographique », le « choc moral ») ne doit pas être isolée d'un processus antérieur ni du groupe d'interrelations, dans lequel l'acteur est pris. Cet événement décisif n'est pas ce qui fait « basculer » l'individu d'un engagement pacifique à un engagement radical, ni ce qui le pousse à l'illégalité mais c'est la conjonction de ces multiples facteurs (dimension diachronique, événement décisif, relations sociales, contexte sociopolitique) qui le conduit à ce type d'engagement², l'événement décisif achevant de sceller sa conviction sur ce qu'il convient de faire, face à une situation donnée.

Cet événement que nous interprétons dans les termes d'une prise de conscience peut se traduire, à certaines occasions, de façon émotionnelle à travers l'expression ou la manifestation d'émotions, comme nous le verrons dans la dernière partie de ce texte. Nous insisterons plus particulièrement sur la traduction, en termes de sentiments moraux, de ce point de bascule ou de ce déclic, afin de mettre en évidence la place des émotions dans les processus de mobilisations individuelles et collectives, dont on sait qu'elle a souvent été négligée (voir Sommier, 2008, p. 64-65). Prise de conscience, déclic, « choc moral » incarnent alors des facteurs « précipitants » (*precipating factors*) de l'entrée ou de la progression dans la radicalité. Ils se distinguent des « dispositions favorables » (*facilitating factors*), c'est-à-dire des expériences antérieures de violence, par exemple (voir Della Porta, 1995).

La littérature sociologique ou en sciences politiques considère que l'idéologie offre un cadre structurant et une justification intellectuelle à des émotions – en particulier la peur ou la haine – au fondement de la volonté de violence (voir Oberschall, 2000 ; Crettiez, 2011). L'émotion serait alors première, la référence idéologique intervenant au titre de rationalisation d'une impulsion originelle. Cette hypothèse engage, à partir des entretiens réalisés, à dessiner un « cadre cognitif de crise » (Oberschall, 2000) – pour autant que ce dernier se distingue d'un cadre cognitif ordinaire de perception de l'autre –, fondé sur des « croyances fortes », et qui motive l'action³. L'efficacité de ce « cadre cognitif de crise » se laisse appréhender dans des situations où la vie, la liberté, l'intégrité de camarades sont en jeu mais également face à des injustices commises à l'endroit de populations perçues comme opprimées, exploitées ou prises dans un rapport de domination dont elles font les frais (tel le peuple vietnamien face aux États-Unis, le peuple palestinien). Ce cadre s'articule autour de facteurs « précipitants » dont cet étudiant de 20 ans témoigne, face à l'apathie de son entourage :

¹ Laurent Bonelli (2015), par exemple, rappelle comment A. Coulibaly a vu son meilleur ami être tué par la police sous ses yeux : « Ainsi, la volonté de Coulibaly de “*se faire les policiers*”, pendant que les frères Kouachi attaquaient *Charlie Hebdo*, peut sans doute se rattacher à sa détestation d'une institution qui a tué sous ses yeux son meilleur ami, Ali Rezgui, en septembre 2000, alors que les deux hommes chargeaient des motos volées dans une camionnette. »

² Ceci est d'autant plus vrai que certains individus ne trouvent qu'avec peine des événements ayant été « décisifs » dans leur parcours.

³ Le terme de « croyance » renvoie ici à une représentation de l'état du monde. Elle est dépourvue de toute référence transcendantale.

« Dans mon entourage, dès que je leur en parlais, que je disais : “vous vous rendez compte de ce qui se passe ?”, “comment on peut laisser faire ça”. Ils répondent : “Bon, tu trouves ? Je trouve pas”. “Ça changera pas le prix de ma baguette demain”, enfin des choses comme ça. Et c’est quelque chose qui m’a énervé au point où j’en étais vraiment écœuré... Comment dire ? Je savais pas quoi faire, en fait. Je me suis laissé déborder par ce monde, et je me disais “qu’est-ce qui se passe ?” Et... il y a eu l’affaire de La Citadelle¹... c’est un truc du coin. À ce moment-là je me suis dit c’est trop, il faut que je me bouge. Et je suis tombé sur le groupe antifa qui faisait une action pour ça. Je me suis pointé. J’ai fait deux trois manifs, et puis je suis venu à des réunions publiques, et petit à petit j’ai pris contact avec eux. Je suis venu de plus en plus souvent et enfin je pense qu’aujourd’hui je peux dire que j’ai été intégré. » (O., militant antifasciste)

De même, lorsque nous l’interrogeons sur la durée de la grève dans l’entreprise qui l’employait et qui marqua le début de son engagement au milieu des années 70, cette femme qui participa à AD répond :

Elle a duré « 3 semaines, 1 mois. Ou 1 mois et demi, je m’en rappelle plus. [...] c’est là où on est confronté à la répression, c’est quand même quelque chose de choquant, très choquant. Là, j’ai pas encore 20 ans. Je vais avoir 20 ans pendant la grève. Je suis très choquée par tout ça, très en colère aussi. Écœurée, beaucoup.

- Relance : Qu’est-ce qui s’est passé pendant la répression.

Tous ces flics, autour, alors qu’on était en train de faire une grève simplement. C’est normal de faire une grève, faut défendre les autres aussi. C’était le secteur informatique qui était en grève et nous, les simples employés par solidarité, on a fait la grève. Déjà, il y avait la conscience de la solidarité, une bonne conscience de classe. Et tout ça se vit aisément, naturellement. » (G.)

Dans ces processus, le rapport aux institutions de répression joue un rôle décisif. Les récits recueillis autorisent un regard critique à l’endroit de la thèse, proposée par la sociologie des mobilisations, selon laquelle la répression, lorsqu’elle ne décourage pas les mobilisations, produit de la radicalisation par le fait de la frustration (Opp et Roehl, 1990 ; Combes et Olivier, 2011 ; voir infra, C. par exemple. Assumer la théorie et le paradigme du « point de bascule » comme modèle heuristique pour saisir l’entrée en radicalité ou l’accélération de processus de radicalisation revient à adopter un point de vue exclusivement subjectif et psychologique sur une situation complexe et plurifactorielle. On estime que seul l’individu évolue sans considérer que la situation, en tant que telle, peut atteindre une limite au-delà de laquelle il ne serait plus tolérable de ne pas agir. Dès lors, ce n’est pas tant l’individu qui « bascule » dans la radicalité que le contexte sociopolitique ou géopolitique qui, aux yeux de l’acteur voire en tant que tel, « bascule ».

2.3 LE « CHOC MORAL »

¹ Club privé ouvert par l’extrême droite dans le centre de Lille

L'« événement décisif » peut trouver une expression subjective dans des émotions, des sentiments. Le précédent extrait de O. était précédé par ces propos :

« Dans mon entourage, dès que je leur en parlais, que je disais : “vous vous rendez compte de ce qui se passe ?”, “comment on peut laisser faire ça”. Ils répondent : “Bon, tu trouves ? Je trouve pas”. “Ça changera pas le prix de ma baguette demain”, enfin des choses comme ça. Et c'est quelque chose qui m'a énervé au point où j'en étais vraiment écœuré... » (O.)

L'« événement décisif » peut également prendre la forme d'un « choc moral », susceptible de s'énoncer émotionnellement. Quand on interroge les émotions ou les sentiments et leurs fonctions dans les parcours d'engagement, se trouve inévitablement posée la question de la singularité individuelle car l'émotion relève partiellement de l'idiosyncrasie¹. Toute situation n'émeut pas de la même façon les individus, bien que certaines – comme la guerre du Vietnam ou la guerre en Irak – aient pu, surtout pour la première, mobiliser les foules.

Le phénomène du « choc » s'illustre à plusieurs reprises dans l'enquête – au moins 19 fois explicitement² – comme dans les propos de cet homme appartenant à la mouvance d'AD, interrogé sur la possibilité de « changer le monde » sans recourir à la violence :

« j'ai pensé que oui je crois que le moment où j'ai commencé à avoir un doute, c'est le moment – d'ailleurs on le célèbre ces jours-ci – c'était au moment de l'enlèvement de Ben Barka. Oui, oui parce que ça a été... on va pas dire un chemin de Damas mais ça a été un choc. Oui, oui c'est un truc qui m'a fait beaucoup réfléchir. [...] C'est un truc qui m'a bouffé : “C'est quoi ça, où on va ?” Et là je me suis dit : mais est-ce qu'on arrivera à changer cette société, à faire qu'il y ait moins d'inégalités... que ce soit un autre projet, plus humain, équitable avec une vraie liberté, une vraie égalité, etc. Je vais pas développer un discours théorique, encore que ! Pourquoi pas ! C'est au moment de l'affaire Ben Barka, ça été ça. [...] là j'ai eu mes premiers doutes sur la possibilité de transformer cette société, en s'engageant dans un parti... au Parlement. Là, je suis encore... dans une période de doute, non : je suis pas dans une période de doute sur la forme parti traditionnelle oui, mais je suis pour une organisation. Ce qui est un autre débat. Je pense pas que ça se fera tout seul. L'organisation avec tout ce que ça comporte, hein. Ça veut pas dire que... maîtriser une certaine contre violence, ça veut dire beaucoup de choses. » (Y.)³

Cet extrait explicite les quatre traits complémentaires du « choc moral », c'est-à-dire « un type d'expérience sociale [...] résultant d'un événement inattendu ou d'une modification imprévue, plus ou moins brusque, de l'environnement des individus ; impliquant une réaction très vive, viscérale, ressentie physiquement parfois même jusqu'à la nausée [...] ; conduisant celui qui y est confronté à jauger et à juger la manière dont l'ordre présent du monde semble s'écarter des valeurs auxquelles il adhère ; et suscitant un sentiment d'épouvante, de colère, de nécessité d'une réaction immédiate, qui commande un engagement dans l'action et ce en l'absence même des facteurs favorables généralement soulignés par les théories de l'action collective » (Traïni, 2009)

¹ Ainsi U. (infra) présente, à certaines occasions, sa colère et la colère des jeunes de son âge comme un déclencheur de l'action.

² 25 entretiens mentionnent soit un « choc » soit le fait d'être ou d'avoir été « choqué » par un événement ou une situation.

³ Dans d'autres entretiens, notamment avec les militants de la Gauche Prolétarienne (GP), c'est la mort de Pierre Overney, assassiné par un vigile, qui est évoquée.

Ces quatre dimensions trouvent encore un écho dans les propos de cette militante antifasciste qui ne sont pas un hapax¹ :

« ça serait plus facile de s'en foutre, c'est confortable. Je me souviens, pareil, un de mes premiers chocs politiques, enfin le premier, je pense, c'est la mort de Malik Oussékine et j'avais 11 ans, et je me souviens avoir pleuré et d'avoir trouvé cela tellement injuste, tellement dégueulasse. Ma révolte, elle est déjà...

Après je me suis souvent posé la question : pourquoi aucune personne ont une conscience politique. Je viens pas d'un milieu militant : toute ma famille vote FN. Beaucoup de mes camarades ont des parents conscientisés sinon militants. Je viens d'un milieu ouvrier avec une conscience de classe (les patrons gagnent de l'argent sur notre dos).

La question : pourquoi moi j'ai eu envie de lutter contre l'injustice et j'ai pas de réponse. » (R.)

Interrogée sur son engagement antifasciste, elle souligne :

« moi, j'ai grandi dans un quartier populaire. Je suis fille d'ouvriers donc déjà j'avais une conscience de classe très tôt, et dans mon quartier populaire, il y avait des gens de toutes origines avec qui j'ai grandi. Et... où leur couleur de peau, leurs origines pour moi était quelque chose de complètement naturel puisque j'ai grandi avec eux. Du coup, le racisme n'existait pas pour moi. Et c'est quand on sortait un peu du quartier, je l'ai vécu par leur intermédiaire en fait et c'était un vrai choc, et j'étais toute petite, j'étais gamine et je trouvais ça vraiment très très injuste. Le racisme en tant que tel et aussi le mépris de classe. Voilà, dès qu'on sortait de notre cité, on n'était pas bien accueilli, dans les grandes surfaces, on se faisait suivre par les vigiles, ce genre de trucs, enfin. Et je trouvais pas ça normal et donc j'avais... Cette révolte, j'ai l'impression que je l'aie depuis que je suis gamine. » (R.)²

Dans ces parcours d'engagement décrits comme radicaux, la référence au choc moral constitue un outil heuristique à partir duquel appréhender, de façon pertinente, la reconstruction *a posteriori* des parcours et des étapes de leur entrée en radicalité par les acteurs. Le « choc moral » intervient ici comme une médiation entre un cadre cognitif et une émotion réactive (Crettiez, 2011) (voir supra Y.³). Il constitue le catalyseur entre

¹ Nous ne pouvons proposer ici, faute de place, l'évocation exhaustive de tous ces « chocs moraux ».

² Le choc, provoqué par le mépris social, a également marqué le parcours de cet ancien d'AD : « Ce qui m'a choqué, c'est le mépris, contrairement à... ça va vous faire sourire ce que je vais vous dire. Moi, j'étais à T., ça m'a dégoûté. C'était le lycée... pour vous c'est Condorcet, Henri IV et tout ça. Moi, j'y rentre au lycée en septembre 68 [...]. En 68, j'ai 10 ans (j'ai 1-2 ans d'avance), à l'époque c'était pas les C qui étaient... [...] Moi, j'ai fait allemand en 1^{re} langue, anglais, latin, grec. C'était les filières d'élite. Ça m'a gonflé, si vous voulez. Moi, j'ai toujours adoré apprendre. C'était le truc, le genre de réflexion de professeurs : "oui, si tu continues [*i.e.* si tu travailles pas bien à l'école], tu as du boulot comme éboueux. Ou tu finiras maçon". C'est scandaleux : mes copains étaient maçons, mon grand oncle était éboueux !! Il y avait un *mépris*. Vous savez, on en parle maintenant mais il y avait un *mépris terrible du travail manuel*. [...] Il est venu d'après la 2nde guerre. Ce *mépris* du travail des mains, de la science des mains. [...] Et donc ça heurte, si vous voulez. Parce que vous, vous vivez quand vous êtes à C. avec des gens... » (U.)

³ Voir infra U., 3.3. Évoquant la colère, il confie « nous, on l'a eue d'abord, si vous voulez, par le senti, par les injustices de copains, vous voyez, les copains qu'on voit qu'il y a des choses qui vont pas, les profs qui disaient... C'est dégoûtant de dire "tu finiras électricien ou maçon", c'était ignoble comme comportement, vous voyez. Ou taper sur les pédés, donc tout ça, c'est dégoûtant. Et donc c'est une réaction, j'allais dire, presque épidermique, quoi. C'est après... que intellectuellement je l'ai, comment dire, théorisé, vous voyez. Avec Mirebeau, avec Malestre... » (U.)

l'encadrement idéologique et le ressenti affectif. Ce choc que l'on peut comprendre, dans sa complexité, comme l'occasion d'une prise de conscience – plutôt que comme un simple « basculement » – peut faire naître ou conforter, dans l'esprit militant, un cadre d'injustice pesant ultérieurement sur son engagement et son activisme. Il en existe des exemples historiques connus, qu'il s'agisse des exécutions de Burgos en Espagne (voir Crettiez, 2011) ou de la manifestation rassemblant plus de 10.000 jeunes Allemands, après la mort en prison d'Holger Meins suite à une grève de la faim, en novembre 1974, où les portraits du militant sont accompagnés de ceux de prisonniers d'Auschwitz¹. Cette juxtaposition attesterait, selon certains analystes, d'une lecture idéologique de la situation (« l'État allemand est toujours nazi »), conduisant ou *obligeant* en retour à un *activisme militarisé* (« comment ne pas agir pour résister au mal absolu ? »). Le parallèle établi entre Holger Meins et les prisonniers d'Auschwitz produit un effet performatif forçant l'engagement, vécu comme une obligation morale et un devoir devant l'histoire (Seegmiller, 2007, p. 520, p. 523). Le choc moral initie, mais plus fondamentalement, conforte et confirme une lecture interprétative de la situation encourageant ou justifiant des positions dites radicales².

On peut considérer que le choc moral produit, « ouvre la porte » à une « lecture idéologique de la situation » pour autant qu'il est à l'origine d'une production représentative, *i.e.* d'une interprétation de cette situation. Si l'émotion marque la situation et le souvenir de façon notable, elle n'a pas, comme telle, d'effet décisif sur la trajectoire ultérieure de l'acteur. De même que « l'ingrédient essentiel qui doit être ajouté à la privation réelle est la perception par celui qui en souffre que cette condition n'est pas ce qu'il mérite ou attend, en somme, que cette discrimination est *injuste* » (Crenshaw, 1981, p. 383), de même, l'émotion intervient comme une « caisse de résonance » faisant écho – sur le moment ou ultérieurement, ce décalage temporel apparaissant avec d'autant plus de facilité dans des entretiens rétrospectifs – à un cadre cognitif où l'expérience à laquelle l'individu est confronté³ est interprétée comme confirmant ces cadres cognitifs.⁴ En effet, la situation objective doit être doublée d'un « cadrage », *i.e.* d'une *représentation* de la situation par laquelle elle est perçue et ensuite interprétée comme une injustice. Le cadre cognitif et la réinterprétation en termes normatifs⁵ jouent un rôle essentiel pour lequel l'analyse des comportements montre que « l'idée de justice ou d'équité peut être plus fondamentalement liée aux dispositions à la violence que les sentiments de privation. La *perception* de l'injustice au fondement de la privation conduit à la colère ou à la frustration. » (Blumenthal *et al.*, 1975, p. 108) En ce sens, le choc moral traduit dans la sphère affective et émotionnelle, la conscience du décalage, concernant un état du

¹ Un des membres d'AD l'évoque aussi : « tu vois cette photo du cadavre d'Holger Meins. [...]ça m'a profondément marqué. C'était insoutenable. Tu aurais cru qu'il sortait d'un camp de concentration. Il faut se dire que la bande à Baader, même pour ma génération, était des espèces de grands frères. Ils étaient plus âgés que moi. Je me rappelle quand je travaillais au tri postal, en 68 ou 69, tu avais leur photo partout. Et pour moi ils étaient exemplaires donc la photo d'Holger Meins représentait un véritable choc. » (S., recueilli par Aurélien Dubuisson)

² Sur ce point, nous prenons quelques distances à l'égard de la perspective proposée par Isabelle Sommier (voir Sommier, 2008, p. 85).

³ Et qui dans les deux citations mentionnées ne le concerne pas en première personne.

⁴ Sur l'idée que l'interprétation et la compréhension d'une expérience peut intervenir *a posteriori*, voir ce témoignage : « je me suis retrouvée dans une école israéliite. J'ai un peu appris ce que c'était. Et puis être juive pendant la guerre, voilà : faut pas le dire, c'est dangereux. Donc faut pas parler, faut faire attention quand on va chez une copine de pas monter sans regarder autour s'il n'y a pas des flics ou s'il y a des Allemands. Je me suis une fois fait rattrapée par la concierge, qui m'a dit : « n'y va pas, il y a des Allemands là-haut ». Puis euh... tout le fait d'assumer un truc qu'on ne connaît pas mais qui met en colère d'être brimée à cause d'un truc qui n'a pas de sens, dont on cherche le sens. » (S.)

⁵ Il nous semble plus approprié d'évoquer une interprétation ou une traduction « normative » plutôt qu'« idéologique » car le premier terme présente aujourd'hui une neutralité supérieure au second.

monde, entre l'être et le devoir-être¹. Dans les cas évoqués et pour les individus rencontrés, il témoigne de la prise de conscience que la situation que vit l'individu – ou que vivent des groupes d'individus ou des populations – ne coïncide pas avec ce qu'il(s) mérite(nt), ou avec ce qui est vécu et interprété comme juste ou mérité.

3. L'émotion, vecteur de radicalisation ?

3.1 QUELLE PLACE POUR LES EMOTIONS ?

L'émotion, affect ou prise de conscience ?

Les chocs moraux nourrissent des sentiments d'épouvante, de colère (Traïni, 2009). Les arrestations, les emprisonnements, les jugements et les épisodes de répression sont connus pour être des moments émotionnellement forts dans la carrière militante (voir Codaccioni, 2013, p. 30). De multiples interprétations de l'émotion existent en philosophie, que l'émotion soit interprétée comme un phénomène naturel ou un processus physiologique, une libre expression de la volonté individuelle ou un choix pleinement conscient. Néanmoins de la détermination de l'émotion dépend sa valeur normative. En effet, si l'émotion est tenue pour un simple phénomène biologique, elle n'a pas plus de signification morale que la digestion. Une perspective culturaliste voit, au contraire, dans les émotions l'effet de structures sociales, en ce sens que l'individu n'en éprouve que pour autant qu'il assume un rôle social. Humiliation, vengeance, défense de l'honneur ou du rang en sont des illustrations. Ces émotions résultent de normes prescrites par le groupe. À l'inverse, on pourra souligner l'aspect idiosyncrasique de l'émotion et y voir l'expression du caractère (cf. Aristote, *Éthique à Nicomaque*, X, 2). Enfin, on peut considérer les émotions comme des choix volontaires (Sartre, 1938, 1943) ou des « stratégies » de comportement (Solomon, 1991), exprimant le choix profond de ceux qui les manifestent et dont ils sont alors responsables. Dès lors, l'émotion n'est pas une simple réaction physiologique sans rapport avec nos choix, jugements ou interprétations des états du monde. Elle n'échappe pas à l'évaluation.

Les émotions sont alors appréhendables selon différentes catégories : « parmi les émotions dont l'origine est plus purement biologique, on trouvera celles qui opposent le plus facilement l'individu à la société : la haine, la jalousie, la rage. » (De Sousa, 1996, p. 624) Celles qui concernent le groupe social – et qui recourent partiellement la première classe – proviennent de la nécessité de la coopération et du conflit entre les individus. Il s'agit d'émotions sociales, telles que le désespoir de l'abandon, la tristesse et le deuil. D'une structure plus complexe sont l'envie, la sympathie, la honte, la culpabilité mais aussi la colère et l'indignation, ces dernières différant de la rage par le fait qu'elles contiennent un jugement moral. Enfin, une

¹ Se souvenant de l'après mai 68, cette femme très active dans les Gari le dit : « Ce qui m'a vraiment déterminée après, par la suite, qui a changé un peu le destin – je sais pas comment dire –, ma vie c'était de voir que les idées avaient été bonnes et qu'on les suivait plus, que ceux qui avaient gueulé le plus... de voir que... enfin j'ai voulu trouver des gens et je les ai trouvés par le biais des connaissances, quelques copains et tout, qui n'étaient pas enfin, vous voyez, les plus... en vue en 68. J'ai été très choquée en fait parce que je devais passer le Capes en 68. Et moi, j'y suis venue en pensant que sûrement il y avait une manif et on passait pas et moi-même, j'étais pas forcément... Et là, j'ai été vraiment sidérée parce que j'ai vu tous les gens que j'avais vus – j'allais dire un mot désobligeant mais je le dis – qui péroraient. Et ils étaient tous là avec la petite serviette et ils passaient leur concours ; et ça m'a... ça m'a fait un choc. Et c'était dans l'été, fin août, début septembre, je sais plus – on n'avait pas pu le passer en juillet – et du coup, là je me suis mise avec L. à venir, à guetter qu'est-ce qu'il y avait qui pouvait continuer et il y avait pas grand chose. Il y avait quelques meetings contre la répression, il y avait un truc qui s'appelait les comités d'action, il y avait quelques trucs et là alors qu'il y avait presque plus... il y avait beaucoup moins de monde, pas de foule, et là j'ai bien accroché [...] » (T.)

troisième catégorie – plus controversée – se rapporte aux « émotions qui naissent des circonstances précises d’une histoire et d’un projet individuel » (De Sousa, 1996, p. 624).

L’expression de ces émotions intervient de façon mêlée, dans les récits faits par les personnes rencontrées, comme dans celui de cette élève d’une grande école française qui a participé aux cortèges de tête, durant le mouvement social de 2016 :

« comment vous vous êtes sentie lors de votre première action ?

- Euh bah énormément... d’adrénaline, de joie...

- Euphorie ?

Ouais. Aucun doute par rapport à ce que je faisais mais c’était la première fois que... que je le faisais, un peu de peur mais en fait, je pense que la peur est venue un peu plus tard... enfin a pris plus de place plus tard quand je me suis vraiment rendue compte de ce que je risquais et... quand j’ai été confrontée à la violence qu’on pouvait... qu’on pouvait subir. Mais voilà, la première expérience, c’était une espèce de... de joie sauvage, libération... libération des... d’une rage [elle rit]. Vraiment, il y a quelque chose qui commence par un affect parce que je pense que... Les gens qui disent : “Oui, vous cassez des trucs parce que vous ne réfléchissez pas, parce que vous n’êtes que dans l’affect, dans la haine, dans la... même dans la joie”. Je pense que c’est idiot de séparer les deux, je pense... qu’on ne peut pas avoir une réflexion... qu’on s’est engagé, si on n’a pas des sentiments forts... qui nous poussent justement à réfléchir sur ce qu’on fait et à agir aussi parce que finalement... Si on ne ressent pas autant de choses, ça ne sert à rien ; on n’a pas envie de prendre tous les risques qu’on prend, en fait. » (X., p. 12)

Ici se trouvent explicitement posées les questions soulevées à l’initiale de ce texte : quels affects s’expriment chez les individus qui, à certaines occasions et au nom de leur engagement politique, font usage de la violence ? Les émotions interviennent-elles comme le moteur de l’action – *i.e.* à son origine – ou comme son catalyseur, c’est-à-dire comme une médiation ?

L’hypothèse émotiviste

Il est courant d’imputer aux émotions une fonction cardinale voire principielle dans les processus de radicalisation. Évoquant la radicalisation politico-religieuse contemporaine, F. Khosrokhavar suggère que « dans la radicalisation, les deux couples de sentiments les plus répandus sont l’humiliation subie et le désespoir d’un côté, la volonté d’infliger une humiliation encore plus profonde à l’adversaire et la conviction de pouvoir réaliser l’utopie à partir d’une “théologie de la folle espérance” [...] mais la volonté d’infliger une humiliation plus profonde à l’adversaire est omniprésente dans la radicalisation sous toutes ses formes. » (Khosrokhavar, 2014, p. 32 ; nous soulignons)

Cette approche illustre l’hypothèse ou interprétation émotiviste, conférant aux émotions une force motivationnelle inhérente (voir Ayer, 1996), *i.e.* un rôle moteur dans les dynamiques agissantes. « L’émotivisme permet d’expliquer le lien apparemment fort entre le fait de prononcer un jugement moral et d’agir en conséquence – *i.e.* conformément à ce jugement : à la différence des changements dans nos autres croyances, purement descriptives, un changement dans les croyances morales d’une personne semble, à lui seul, suffisant pour prédire un changement dans ses motivations (y compris lorsque nous ne connaissons rien d’autres de ses objectifs et de ses motivations). » (Ayer, 1996, notre traduction)

L'hypothèse émotiviste constitue un paradigme fréquemment mobilisé par les sciences sociales où le désir de revanche contre des actes commis par l'ennemi est tenu pour une « motivation intéressée » (Elster, 2009, p. 236 *et sqq.*), qui peut intervenir à la conjonction des trajectoires individuelles et des phénomènes de répression. De même, la psychiatrie légale et la criminologie voient dans les sentiments d'humiliation la source d'un même désir de revanche susceptible d'être à l'origine d'assassinats politiques ou non politiques (voir Miller, 1993 ; Brooks, Thomas et Droppleman, 1996 ; Schlesinger, 2000 ; Juergensmeyer, 2000 ; Meloy, 2001 ; Victoroff, 2005, p. 29)

Toutefois il n'existe, pour une part, aucune donnée quantitative publiée ni aucune mesure de l'humiliation subjective, du désir de revanche ni de la satisfaction émotionnelle, éprouvée par des « terroristes » ou d'ex-« terroristes » (Victoroff, 2005, p. 30). Quoique l'hypothèse émotiviste puisse sembler plausible dans le champ des sciences sociales, elle n'a pas été vérifiée empiriquement. D'autre part, il convient d'interroger le lien apparemment direct (ou non médiatisé) entre émotion et action, que présupposent ces théories suggérant notamment que la haine conduit à l'action violente.

3.2 LES EMOTIONS, MOTEURS DU PASSAGE A L'ACTION ?

La force motivationnelle de l'émotion

Un lien apparemment immédiat entre émotion et action

Si, à certaines occasions, s'exprime dans le discours un lien apparemment immédiat entre émotion et action¹, il importe de comprendre comment et pourquoi ce sentiment émerge. Bien que la colère puisse être présentée comme un facteur de radicalisation (Dubet, 1987 ; Martinez, 2008 ; *Le Monde.fr*, 27/11/2015 ; Atran, 2016), cette lecture ne résiste pas à l'analyse. O. évoque sa colère, lorsqu'il est interrogé sur son engagement mais le verbatim rapporté (en 2.3) est précédé de cette déclaration : [l'engagement]

« C'est une satisfaction, et puis... je fais ça... pour les autres quoi, pour que ça se passe mieux. [...] Quand je fais

¹ Comme l'exprime O. : « [...] Et s'il y a quelque chose qui m'énerve, on n'y va, c'est tout ! [...] Quand il y a un truc qui m'énerve, je me bouge, c'est tout. Pas forcément qui m'énerve, une injustice... voilà. Avec les antifas, c'est plus concret, ça va plus vite parce que les recours légaux, ça mène à rien mais c'est plus compliqué, ça prend plus de temps. » (O.) [Cet ancien d'AD, évoquant un camarade, se souvient : « C'est un homme en colère. On l'était beaucoup, il y avait beaucoup de colère... chez nous... Puis, on voulait les choses rapidement, on pensait que les choses se faisaient rapidement. Ça aussi, maintenant, j'ai un âge, on peut le dire mais c'est vrai qu'il y avait beaucoup ce truc là. C'était le fameux truc des Italiens : "nous voulons tout maintenant !" Tout ça. Il fallait aller vite. On allait faire tomber ce monde. » (U.) De même, U. commence l'entretien en évoquant : « la RAF qu'on arrêtait, qu'on exécutait. [...] Il y a une énergie, une volonté, et puis tout nous appartient... faut pas être attrapé. Et puis, il y a la rage, il y a la rage de voir tous les démocrates qui viennent nous gonfler à faire les manifs. Et les autres, on les exécute. Donc quand vous êtes jeune, tout ça, c'est vrai qu'il y a peut-être pas l'analyse, d'avoir la distance avec les faits mais il y a la rage, quoi. On est en train de tuer... nos camarades... ils ont le même âge à trois ans près. » (U.) « Il y avait un truc qui me plaisait pas chez les Italiens, je leur avais dit, parce que j'en ai croisés. J'aimais pas la jambisation. Maintenant, que je suis en colère j'en viserais des centaines, des milliers. Je dis ça parce que je suis en colère. Je trouvais que c'était de la torture : vous lui mettez une balle dans la tête. Il y avait un truc qui me déplaisait, si vous voulez. » (U.)

M. explique son entrée à la GP qu'il a rejoint avant ses 15 ans ainsi : « toute ma scolarité, *grosso modo*, je l'ai fait avec un ami qui lui a dû s'arrêter parce que ses parents ne pouvaient plus subvenir aux frais des études donc ça m'a mis dans une grande colère. Là arrive 68 dessus et puis il y avait le mouvement le plus le plus radical, en disant qu'il fallait tout foutre en l'air. » (M.) Revenant sur les années 68, il confie « Tous mes frères et sœurs sont tombés dans la dop' quoi. J'avais une haine... assez violente pour ces gens qui voulaient changer le monde en faisant de la fumette, quoi. Voilà donc c'était mon engagement sur la lutte voire la lutte armée était face à ceux qui... j'étais un vénére de l'époque. » (M.)

quelque chose, je pense pas à quelqu'un en particulier. Et s'il y a quelque chose qui m'énerve, on n'y va, c'est tout ! » (O.)

En outre, c'est bien l'injustice qu'il évoque au moment même où il témoigne de sa colère et sur laquelle il revient, dans une demande d'explicitation, à travers

« L'impunité dans laquelle l'extrême droite se baigne [sic]. Ils sont beaucoup trop à l'aise, je trouve¹. Ils peuvent se permettre des choses, je comprends pas comment ça peut passer. Ça, c'est quelque chose qui m'agace.

- Vous pensez à des trucs en particulier ?

Là, non j'ai pas d'exemple en tête mais tous les jours, on peut lire des choses. Ou les violences policières, c'est aussi quelque chose qui m'énerve. Après, je sais pas... je peux aussi être touché par des choses, pas forcément énervé. » (O.)

Face à l'expression de l'émotion *et* à son traitement par l'analyste ou le regard extérieur, deux perspectives doivent être distinguées. D'une part, à quel moment du cheminement vers l'action ou du parcours en radicalité intervient le sentiment, l'émotion ? Ou encore : en quel lieu son émergence est-elle *décrite* comme décisive ? D'autre part, qu'en est-il de la force motivationnelle *effective* du sentiment ?

Le cadre de l'injustice

L'importance du contexte dans lequel s'éprouve et s'exprime l'émotion apparaît, lorsque cet étudiant révolutionnaire allemand, qui participe occasionnellement aux cortèges de tête en France, tout en militant activement en Allemagne, revient sur son passé :

« Quand j'ai commencé à écrire les emails avec vous, j'ai commencé à réfléchir sur mon passé, j'ai trouvé que comme petit gosse, je demandais toujours à mes parents d'avoir un peu d'argent pour les gens sans domicile dans la rue parce que c'était un premier, un sentiment qui venait de... et c'est ça le problème, je sais pas d'où ça vient mais un sentiment de l'injustice incroyable, et de pitié, peut-être un peu rage, *Wut* : la colère, oui. Et après le sentiment de l'injustice, c'est quelque chose qui est resté assez longtemps, ça a pris aussi un peu des formes assez narcissiques, mais je pense que c'est un peu ce qui, par certains détours, m'a mené à ce que je fais maintenant. » (H.)

Se faisant l'interprète du sentiment d'injustice qu'il éprouve depuis enfant, il y voit l'origine inexplicable, insaisissable de son engagement :

« Pourquoi c'est juste de faire tout ça ? Je sais pas si c'est juste. Je pense que moi... personnellement, je parlais de ce sentiment de l'injustice sociale, on va dire comme j'avais dit avec le sentiment de pitié par exemple pour les gens sans domicile, les réfugiés, et tout ça mais en fait c'est le départ émotionnel, le départ de sentiment qui mène à une certaine réflexion catégorique², de lire des analyses critiques du capitalisme. Donc en fait le sentiment, il se réfléchit soi-même, c'est le point de départ qui est inexplicable, je pense ou j'ai pas encore réussi à l'expliquer logiquement, c'est ce que je voulais dire, avec un regret infini. Si je regarde

¹ C'est une allusion notamment à la création du club privé La Citadelle dans le centre de Lille.

² Au sens philosophique du terme.

l'histoire de moi-même et j'essaie de trouver le point où je suis décidé d'être maintenant contre le système, c'est dur à le trouver, c'est plutôt... Donc il y a le départ de sentiment qui est pas logique mais par rapport à la réflexion... qui l'a poussée ou mis en place, fait partir, là on trouve des catégories ou des analyses, qui disent, où on arrive à critiquer la société en place catégoriquement, on va dire. Mais je pense que de dire que notre cause est juste, c'est plutôt de revenir sur ce sentiment. C'est pas... Je peux le prouver, ou je peux logiquement argumenter que notre cause est juste parce que le système est injuste mais la motivation, elle vient plutôt d'un... du sentiment. Et il y a une belle expression. "À partir de l'injustice criante de notre société", ce qu'on fait nous semble juste, on va le dire comme ça : la négation spécifique de Hegel. » (H.)

On peut considérer que s'exprime peut-être là une spécificité de l'engagement radical d'extrême gauche (voir Guibet Lafaye, 2014b). L'hypothèse est celle d'une intuition de justice originaire disposant les individus à être plus sensibles à certaines situations d'injustice. Ainsi on a pu considérer que la notion de « justice naturelle » aurait des racines dans un sens de la colère et de l'indignation face aux injustices éprouvées (Rudé, 1964). Les discours recueillis orientent vers une interprétation des émotions, non pas seulement au sens restrictif de l'affect, du ressenti subjectif (qu'il s'agisse de la haine, du mépris, de la peur, de l'indignation, de l'humiliation ou du désespoir (voir Khosrokhavar, 2014, p. 32)), mais également en tant que phénomène/événement/processus cognitif constituant une prise de conscience, et présenté comme un déclic, que d'aucun appelleront « basculement » mais dont on constate qu'il s'agit de bien autre chose que d'un « basculement », puisque ce phénomène de prise de conscience s'inscrit le plus souvent dans la continuité d'un parcours. Ainsi l'émergence de la colère, de la rage, du sentiment d'injustice résulte de la perception d'un décalage entre l'être et le devoir être dont ces extraits témoignent :

« Après la radicalité, je la vois plus dans le fait que... il y a plein de gens qui sont vénères, qui sentent une injustice sur laquelle ils n'ont aucune prise. C'est ce qu'on voyait, je pense, pas avant... c'est les manifestations, la loi travail [...] c'est des espèces de cortèges un peu bizarres où il y a 5, 10, 15.000 personnes qui viennent d'horizons hyper différents : il y a des jeunes, il y a des vieux, il y a des étudiants, et qui sont super excités, super énervés et qui soit bousculent la police, soit bousculent les syndicats. Ça oui, je pense c'est une forme de radicalité dans le sens où c'est une exaspération des rapports de force où les gens... la « lutte »¹ des classes, les gens ils se rendent bien compte qu'ils se font avoir et donc ils disent : il faut trouver une solution, et la solution, ça peut pas être juste voter Hamon ou Valls. Après, la radicalité, je suis pas sûr qu'il y ait plus de gens radicaux qu'avant... en tous cas, dans l'engagement politique, dans la mesure où il n'y a quasiment plus de groupes structurés... en tous cas à l'extrême gauche et chez les anars, il n'y a très très peu de groupes structurés. C'est plutôt des gens qui se connaissent, des groupes affinitaires, des choses comme ça. Si lire Bakounine ou lire Bonanos, c'est être radical, oui, il y a des gens qui sont radicaux. Sinon moi, je trouve que les actions sont pas plus radicales que ça, les actions sont pas plus radicales qu'avant. » (M., ancien membre du Scalp-Reflex)

¹ Il suggère une dimension physique.

Ces sentiments ne se manifestent pas seulement à l'endroit de la réalité sociale mais également de la répression ou de l'exercice de la violence policière :

« Rémy Fraisse, ça aurait pu être toi, sur la ZAD. Adama Traouré, si t'avais été noir, ça aurait pu être toi. N'importe où... Voilà. Quand tu réalises ça, en fait, tu en parles et tu te rends compte que les gens ne réalisent pas. Tu espères qu'un jour [...] qu'ils vont réaliser. Et ce jour-là, ouais, tu décides d'être un peu plus... déjà beaucoup moins gentil avec les flics, beaucoup, beaucoup moins gentil. Donc là, je me suis mis à faire des pochoirs et des autocollants. Je mettais ACAB¹ dessus, pour les coller dans M. : je vais montrer que vous me frappez. J'ai vu que les autocollants étaient arrachés. La portée de cet énervement est très limitée. Donc t'as envie de plus, d'être plus méchant avec ceux qui sont des horreurs. T'as plus ce qui te retient à te dire : il faut pas être comme eux, ils méritent pas qu'on se pose ce genre de questions, leur défoncer la tronche, même si t'es pas capable. Et là tout se joue, quand tu prends conscience de ça, pas faire semblant, réaliser, le vivre. » (I.)²

Ainsi le sentiment ou l'émotion ne doit sa force motivationnelle qu'à la réinterprétation des situations, auxquelles les acteurs font face, à partir d'un cadre de l'injustice. Parce que la situation est appréhendée au prisme de ce décalage entre l'être et le devoir être, lequel suscite un sentiment d'injustice ou de colère, une action visant à résorber ce décalage est envisagée³.

Le sentiment, en particulier la colère ou le sentiment d'injustice, constitue un catalyseur, c'est-à-dire que préexiste non seulement une situation provoquant une réaction mais ce sentiment, cette émotion doit également être interprété dans un cadre d'injustice, fût-ce de façon intuitive⁴ (cf. les extraits de O. et I.), sans lequel l'expression émotive reste purement intuitive et inexplicite, comme le laisse percevoir cet extrait :

« assez rapidement en fait, on s'est rendu compte qu'en manifestation, il ne se passait pas grand-chose, les slogans nous énervaient, cette ambiance bon enfant nous paraissait très décalée par rapport bah à la colère qu'on avait en lisant cette loi et au-delà contre la société, parce que très vite, c'est devenu un engagement contre le système en général, plus contre la loi Travail qui est juste une petite partie.

C'est une conséquence naturelle du système dans lequel on vit. Et on a décidé d'aller aux manifestations organisées par les lycéens, à 11h00 à La Nation le jeudi matin. Et là, bah on a découvert d'autres pratiques aux manifestations, c'est-à-dire... casser des trucs, balancer... des pavés... sur les policiers. » (X.)

À la différence de l'approche émotiviste – qui postule le rôle principal de l'émotion – les extraits reproduits suggèrent une approche « fondationaliste » de l'émotion (De Sousa, 1996, p. 622), en ce sens que les émotions seraient au fondement de la morale, en tant qu'elles

¹ « All cops are bastards ».

² I. poursuit : « Et encore, je faisais pas semblant avant, je crois toujours à ces idées. Un jour, je me suis dit : tu fais semblant mec. Sur les réseaux, tu secoues les gens. Je me suis dit : c'est hyper nécessaire d'aller sur les ZAD, de prendre le temps, de le faire. Se dire : "et si !" C'est vraiment d'y aller. Point barre. » D'innombrables extraits d'entretien pourraient confirmer cette hypothèse. Cet ancien membre d'AD évoque les États-Unis : « là faut pas parler de génocide, là on n'a pas le droit. T'as des tribus entières qui ont disparu. En un demi siècle, il y en a qui arrivent, tous disparu. Non, ça énerve, enfin moi ça m'a énervé, et ça continue à m'énervé ; c'est pour ça que j'ai fait ça aussi, pour essayer... d'en finir avec tout ça, quoi. » (S.)

³ Ce qui n'exclut pas, par ailleurs, que la colère puisse désinhiber le passage à l'action.

⁴ Sur les intuitions de justice, voir Guibet Lafaye, 2012.

servent de *moteur psychologique* au comportement moral. Tel est typiquement le cas de la colère et de l'indignation qui poussent à vouloir corriger une injustice.

3.3 L'INDIGNATION MORALE

Le rôle déterminant, chez les acteurs rencontrés, du « cadre d'injustice » permet d'interpréter aussi bien le choc moral et ses illustrations (voir supra 2.2, 2.3) que les sentiments, précédemment présentés, en termes de sentiment d'indignation morale. Parmi les émotions auxquelles on a reconnu un rôle remarquable dans les soulèvements et les mouvements populaires, la colère se distingue spécifiquement. Ainsi les grandes émeutes du XIXe siècle auraient été provoquées par une « juste indignation » (Beanfield, 1970, p. 190-193 ; Rudé, 1964). Bien que la colère soit une part essentielle du mécontentement à l'origine des mouvements sociaux et de la violence politique, ces sentiments ne sont pas nécessairement nourris de frustration ni de frustration relative. La notion d'indignation morale (voir Lupsha, 1971) semble en revanche bien plus pertinente, dans les cas qui nous occupent. L'indignation exprime une émotion, peut induire un comportement nourri par une colère, elle-même motivée par des traitements injustes ou immérités (Lupsha, 1971, p. 102 ; voir aussi Hobsbawm, 1963 ; Rudé, 1964 ; Tilly, 1969).

L'indignation, la colère, le dégoût, voire la haine s'expriment spontanément dans les discours recueillis, à l'occasion d'événements singuliers, tels :

« - Y a-t-il des événements qui ont eu, pour vous, un rôle décisif ?

68, bien sûr. La guerre du Vietnam parce que, un petit peu avant 68 donc, parce que je suis comme tout le monde, j'ai vu des images à la TV, noir et blanc, dégueulasses. Ça m'a vraiment choquée. C'est bizarre, ce qui s'est passé sur le Vietnam parce que je sais pas pourquoi notre génération s'est à ce point emparée du sujet. Brusquement, c'était absolument insupportable de laisser les Américains bombarder. » (N., militante à la GP)

De même, une femme engagée dans la GP se souvient de l'assassinat de Pierre Overney et commente : « Moi, j'ai la haine contre ce monde de salauds où on tue des ouvriers. » (Y.) Mais ces sentiments s'expriment également de façon diachronique¹ :

« [la colère] nous on l'a eue d'abord, si vous voulez, par le senti, par les injustices de copains, vous voyez, les copains qu'on voit qu'il y a des choses qui vont pas, les profs qui disaient... C'est dégoûtant de dire "tu finiras électricien ou maçon", c'était ignoble comme comportement, vous voyez. Ou taper sur les pédés, donc tout ça, c'est dégoûtant. Et donc c'est une réaction, j'allais dire, presque épidermique, quoi. C'est après... que intellectuellement je l'ai, comment dire, théorisé, vous voyez. Avec Mirebeau, avec Malestre... » (U.)

L'ensemble de ces sentiments résonne au sein de cadres d'injustice. Le pouvoir heuristique du concept d'indignation morale coïncide avec une interprétation cognitiviste, de tendance axiologique (Scheler, 1913), de l'émotion comme mode de perception et mode de connaissance. Celle-là – *i.e.* certaines émotions – constitue une appréhension ou une présentation plus ou moins directe de certaines réalités. L'émotion fournit des informations

¹ Voir sur ce point, Guibet Lafaye (2017).

sur le réel, quoique le cognitivisme axiologique ne défende pas l'idée d'une objectivité de l'émotion ni des jugements attribués à celle-ci. Il demeure que les émotions donnent accès à des réalités relatives aux relations sociales. Or précisément, l'indignation se distingue spécifiquement de la frustration, en ce que le fait d'être frustré ne suppose aucun aspect relationnel, c'est-à-dire aucune relation avec d'autres acteurs ou avec des normes acquises, si ce n'est l'expérience d'agents ou de pouvoirs bloquants. À l'inverse, le concept d'indignation pose directement des questions de légitimité ou de « justice », d'équité, la frustration demeurant pour sa part à l'extérieur de nombre de comparaisons normatives¹.

Que ce soit dans les « chocs moraux » rappelés ou les émotions exprimées, les témoignages ici repris font état de relations avec d'autres acteurs, renvoient à des normes sociales et mobilisent des conceptions de la justice, fussent-elles intuitives. À la différence de la frustration, l'indignation soulève des questions de politique critique et met en avant une analyse politique. Individuellement exprimée, elle se formule en référence à des normes acquises et se trouve directement liée aux fondements philosophico-culturels de la société (Lupsha, 1971, p. 103), c'est-à-dire à des cadres normatifs. Pour cette raison, l'indignation constitue un concept heuristique approprié pour expliquer la violence, dans la mesure où sa logique s'enracine à l'intersection de l'éthique et du psychologique, là où les idées de justice, d'équité et de légitimité trouvent leur origine. L'indignation conjoint, d'une part, le psychologique, l'affectif, c'est-à-dire les émotions, et, d'autre part, le normatif, *i.e.* les cadres interprétatifs. De ce fait, nombre d'états du monde, sans être personnellement frustrants ni avoir un effet direct sur l'individu, peuvent provoquer – comme les extraits mentionnés le suggèrent – de l'indignation, de la colère et de la violence, si l'acteur croit que ces événements sont injustes, iniques, déplacés, inconvenants ou inappropriés (voir Levy, 1969 ; Lupsha, 1971, p. 103).²

L'émotion, résultat subjectif d'un état du monde

L'émotion, en particulier la colère, est le fruit d'une situation vécue comme une injustice. Elle en est le résultat. Cette production est particulièrement exacerbée face à la répression policière :

« en même temps, comme la violence me fait peur, et toutes les expériences que j'avais avec les policiers par exemple soit Paris, soit Berlin, soit Francfort, j'ai vu une violence de leur part, agressive, et non, pas vraiment... nécessaire, exagérée, et ça, ça me met extrêmement en colère, parce que c'est la colère de l'impuissance parce qu'ils sont... la différence de la militarisation des policiers est si grande, que *notre impuissance, ça donne un sentiment extrême de rage*. Et là je pense que ça donne comme résultat qu'on est prêt à prendre des mesures violentes qu'on ne prendrait pas normalement. Avec en plus qu'on n'accepte pas leur autorité de fonctionnaires de l'État. Ça donne, comment dire, il y a pas de traduction : c'est surpasser l'animosité contre la violence, ça surpasse par rapport à la violence des policiers. C'est pas normal, je prends pas plaisir à ça. » (H. ; voir aussi I. supra)

¹ Pour une analyse de la notion d'indignation morale dans ses différences d'avec la frustration relative, voir Lupsha (1971, p. 102 *et sqq.*).

² Cette dernière qualification vaut particulièrement pour qualifier les provocations policières.

C'est par un raccourci d'analyse et d'interprétation, négligeant le contexte d'émergence et de maturation des émotions, que l'on tend à construire l'émotion comme creuset de la radicalisation. Quand bien même l'émotion – la rage, la colère – sont *présentées* et apparaissent comme des opérateurs ou des catalyseurs de radicalisation¹, c'est bien plutôt la situation de violence perçue et interprétée comme illégitime, injuste et arbitraire qui va susciter une réaction et une réponse, tentant de se placer à un niveau de violence comparable – physique ou symbolique –, selon le principe « action-réaction » ou le processus qualifié d'« escalade de la violence »². Ainsi il apparaît, une nouvelle fois, que le sentiment ne prend sens qu'eu égard à des cadres d'injustice.

3.4 LA RECUSATION DU ROLE MOTEUR DES EMOTIONS

L'émotion n'est pas au principe de l'action.

L'émotion semble donc se développer, devenir consciente, réflexive et se théoriser dans un cadre d'injustice³. Elle participe du processus d'engagement, de son approfondissement et se trouve *présentée*, dans certains cas, comme un point de passage de la « radicalisation » (cf. I. supra). En revanche, les acteurs, notamment ceux qui ont commis les atteintes aux personnes les plus graves, récusent que le passage à l'acte s'opère sous l'effet de l'émotion ou d'un sentiment négatif comme la haine⁴. Commentant les exécutions physiques, ce militant qui a pratiqué la lutte armée, il y a plus de trois décennies, déclare :

« Moi je suis carrément pour. Tu me donnes ce qu'il faut, no problem. Non maintenant je le ferais sans aucun état d'âme. Ah oui et de loin, comme ça. Ah tu passes là, t'as eu tort de passer là toi, passe-moi le flingue, boum. C'est fini, la vie continue, une crevure en moins c'est bien. Et voilà, de toute manière les politiques sont vraiment des crevures. C'est horrible, *je n'ai pas de haine en plus*. Avec la haine, ça doit être simple, les gens sont aveugles, ils n'ont plus de sentiments. La haine, ça détruit tous les autres sentiments. Avoir la haine ça doit être horrible. J'ai toujours fait attention à ça. Quand je me mets vraiment en colère, je préfère m'asseoir, me détendre et réfléchir. Ce qui fait que je ne connais pas la haine pour ça. Il vaut mieux d'abord réfléchir

¹ « Après en arrivant à la Fac, je savais pas vers où aller, parce que je connaissais pas trop les groupes. J'ai pensé à la CNT un moment mais c'était trop du travail syndical, j'y comprenais pas grand chose. Et je suis tombé un jour sur des tags fascistes à la Fac : ça m'a énervé donc je suis allé voir le syndicat étudiant, demandé qui était le groupe antifasciste sur F., comment faire pour le rejoindre. Et là j'ai commencé à rencontrer des gens, à être dans une structure, à bouger politiquement et régulièrement. » (W.)

² Voir Della Porta, 2013 ainsi qu'en atteste cet ancien d'AD : « la violence, c'est pas nous, c'est jamais les mouvements révolutionnaires qui ont utilisé la violence. C'était juste une réponse... qui était appropriée mais franchement la violence, elle a toujours été de l'autre bord et c'était une violence extrême et là on revient à cette violence absolument extrême. Quand tu vois... les manifs comme ça... qu'on laisse les gens qui ont un petit peu bousculé les DRH [d'Air France]... qu'on le laisse se faire condamner, mais je t'assure qu'à l'époque, même inculpé, il y a eu des manifs. Trois jours après, t'avais des dizaines de milliers de personnes dans la rue, et des anars, des trotskystes, des trucs comme ça. Ça ne passait pas ce genre de trucs, c'est évident que ça ne passait pas. Et là oui, oui : "c'est déplorable. Vous êtes des salauds ! Méchants !!" [...] C'est complètement justifié que quelqu'un pète un peu les plombs et encore de façon très gentille pour arracher la chemise à un *salopard*. Donc ça tu pourras pas, il y a des gens, jamais tu pourras nous l'enlever, personne pourra. La rage, ouais ça file la rage, ça file la haine » (D.)

³ En conclure que l'idéologie sert de justification intellectuelle à l'émotion reviendrait à mettre entre parenthèses l'expérience vécue par l'acteur.

⁴ Ce qu'*a priori* on peut considérer comme une différence entre l'usage de la violence sur les personnes dans les groupes d'extrême droite et d'extrême gauche.

et sentir les choses différemment pour ne pas rentrer dans un truc de dingues. Je ne veux pas être barjot et surtout pas haineux. Pourtant je déteste tous ces hommes politiques mais bon, les détester et haïr ça fait deux. Je ne bougerai pas pour vous sauver bande de crétins mais je ne ferai rien contre vous directement. » (G., recueilli par Aurélien Dubuisson)¹

Cette attitude trouve des échos parmi des acteurs plus jeunes :

« Moi, j'ai déjà fait des activités que tout le monde considère comme radicales ou extrémistes, voire terroristes... selon le niveau où tu es. En plus, c'est pas un secret. Mais ça surprend les gens qui me connaissent pas. Ça me pose aucun problème de péter un genou, d'ouvrir un gars en deux. J'aime pas ça... mais s'il faut le faire... Je m'énerve même pas, je le fais de manière froide, rationnelle et calculée. » (Z., militant antifasciste)

Il ajoute plus loin :

« il y a une grosse différence entre avoir la haine et être violent envers quelqu'un... que tu connais : y a un historique, y a une histoire, et se trouver face à une personne lambda et tu te dis : "ah, il est... fasciste, hindou, israélien", j'en sais rien et du coup, tu te dis : "c'est un ennemi parce que", et là le rapport, il est complètement différent. » (Z.)

De même, ce militant qui a participé aux mouvements sociaux de 2016 et à la défense de la ZAD de Notre Dame des Landes, interrogé sur ce qu'est la violence pour lui, revient sur ses actes :

« La vraie violence, pour moi, c'est celle qui est arbitraire. Après... la violence gratuite, elle est jamais du fait des militants et des manifestants. Elle est plutôt dans le camp opposé et la violence que ça génère est une violence très ciblée et très raisonnée, même si elle est exprimée avec de la colère, elle est très ciblée et c'est pas gratuit. Or en face c'est gratuit, c'est des provocations permanentes, et c'est très arbitraire et violent, quoi, très violent. La violence est pas dans notre camp. Évidemment il y a toujours des gens qui sont complètement abrutis, c'est clair, mais il faut pas oublier les infiltrations. » (C.)

Face à l'arbitraire, à l'illégitimité d'actions ou d'états du monde qui contreviennent aux normes et aux valeurs que les individus estiment justes et appropriées, il devient rationnel d'user de la violence, lorsque d'autres mesures échouent (voir Lupsha, 1971, p. 103). La violence constitue alors une réponse politique mais procède d'un choix traduisant un calcul rationnel, fondé sur un sens de l'indignation, sur des sentiments moraux (Smith, 1790) ayant

¹ Entretien réalisé par A. Dubuisson. Cette posture a toutefois été confirmée par l'enquête quand nous l'avons rencontré. Il déclare : « J'ai pas de haine à la base » (G.). Le fait que les sentiments ou les émotions ne puissent constituer, en et par eux-mêmes, le principe de l'action est à la fois confirmé par ce militant espagnol, anarchiste et anti-franquiste revenant sur les origines de son engagement : « À cette époque il faut bien comprendre que je n'avais rien de rien. Je n'avais aucune éducation. La seule chose que j'avais c'était la haine, la haine du fascisme et de tout ce que j'avais vécu mais je n'avais pas d'éducation. » (V., recueilli par Aurélien Dubuisson) « je n'avais encore aucune éducation politique et que la pratique j'en étais encore loin. La seule chose que j'avais c'était la haine du fascisme mais je restais avant tout un travailleur. » (V., id), et par le fait que tous les gens haineux ne s'engagent pas, comme V., dans des « expropriations » et dans le financement illégal de la lutte. Un cadre, des moyens, des opportunités sont, au-delà de l'émotion, requis pour le passage à l'action.

par eux-mêmes une valeur normative, ainsi que sur un sens acquis de la gamme légitime des réponses à une configuration sociopolitique.

Conclusion

Tout en ayant insisté sur les dimensions les plus subjectives des trajectoires en radicalité (en analysant les émotions émaillant l'engagement ainsi que les « chocs moraux »), la présente analyse rappelle la nécessité de ne pas omettre que les logiques individuelles d'engagement font souvent partie de trajectoires collectives et adviennent rarement seules sans avoir été encouragées par des groupes ou des organisations (Sawicki et Siméant, 2010, p. e92) ni indépendamment d'un contexte sociopolitique précis.

L'analyse proposée a non seulement confirmé que le creuset et le moteur exclusifs de l'action radicale ne se trouve pas dans les émotions mais bien plutôt dans l'existence de cadres d'injustice légitimes aux yeux des acteurs. En effet, la colère ou l'indignation éprouvées face à l'arbitraire et à l'illégitimité d'actions ou d'états du monde, qui violent les normes et les valeurs que les individus estiment justes et appropriées, peuvent être données comme des moments nodaux des parcours en radicalité. Toutefois il convient de ne pas isoler ces émotions ni des évolutions contextuelles, dans lesquelles elles surgissent, ni des cadres d'interprétation à partir desquels les acteurs leur donnent sens. À travers les éléments ici présentés, nous pensons avoir souligné la complexité des médiations qu'ignorent les commentateurs trouvant dans un programme idéologique ou religieux ou dans des émotions (Khosrokhavar, 2014 ; Scott, 2016) la cause des réalisations ultérieurement accomplies. De même, il est apparu que pour les acteurs de la gauche dite radicale, l'idéologie ne constitue pas un simple cadre structurant ni une justification intellectuelle à des émotions voire à une volonté de violence.

La lecture émotiviste d'un lien que l'on voudrait immédiat entre émotion et action demande à céder le pas, dans la compréhension des mouvements politiques les plus radicaux, à une interprétation des émotions de type fondationniste, c'est-à-dire renvoyant aux cadres d'injustice, mais surtout à une conception cognitiviste et axiologique de l'émotion. Cette réorientation du rôle des émotions dans l'action politique radicale n'est possible qu'à partir d'une démarche compréhensive, attentive aux discours des acteurs, aux motivations de l'engagement radical et aux justifications de l'usage de la violence, portées par les acteurs.

Si le « choc moral » peut se présenter comme un déclic dans les trajectoires en radicalité, il se conçoit comme la résonance cognitive, dans la sphère affective et émotionnelle, de la conscience du décalage, concernant un état du monde donné, entre l'être et le devoir être. La mise en évidence de « chocs moraux » était propice au dévoilement de scènes originelles susceptibles d'exemplifier, par excellence, la thèse du « basculement » dans la violence ou le terrorisme. Pourtant, leur étude a permis de nuancer très largement l'interprétation des carrières en radicalité en termes de « solution de continuité ». La théorie et le paradigme du « point de bascule »¹ traduisent un modèle heuristique exclusivement subjectif et psychologisant d'appréhension de l'entrée en radicalité ou de l'accélération de processus de radicalisation, concernant une situation pourtant plurifactorielle. Dans cette perspective, on estime que seul l'individu évolue, en omettant que la situation peut, pour sa part, atteindre un point au-delà duquel il n'est plus tolérable de ne pas agir (voir Huët, 2015). Dès lors ce n'est pas tant l'individu qui « bascule » dans la radicalité que le contexte sociopolitique ou géopolitique qui « bascule » dans l'inacceptable et l'intolérable.

¹ Voir la typologie des cinq modes de basculement, proposée par le Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam (CPDSI). Cette typologie est reproduite dans le document de « Prévention de la radicalisation en milieu scolaire », envoyé par le ministère de l'Éducation nationale à l'Académie de Poitiers.

Références

- Arendt Hannah, *Du mensonge à la violence*, Paris, Pocket, 1969.
- Aristote, *Éthique à Nicomaque*, Paris, Vrin, 1990.
- Atran Scott, « L'État islamique est une révolution », *L'Obs*, 2/02/2016, <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20160129.OBS3681/1-etat-islamique-est-une-revolution-par-scott-atran.html>.
- Ayer A.J., « The Emotive Theory of Ethics », chap. 10, in *Moral Philosophy: Selected Readings*, George Sher (dir.), Fort Worth (Tx), Harcourt-Brace, 1996, p. 120-128.
- Beanfield E., *The Unheavenly City*, Boston, Little Brown, 1970.
- Becker Howard S., *Outsiders. Études de sociologie de la déviance* [1963], Paris, Métailié, 1985.
- Berkowitz L., « The frustration-aggression hypothesis: Examination and reformulation », *Psychological Bulletin*, 1989, 106, p. 59-73.
- Bjørge T. et J. Horgan (dir.), *Leaving Terrorism Behind. Individual and collective disengagement*, Londres et New York, Routledge, 2009.
- « Black Bloc, au singulier ou au pluriel... mais de quoi s'agit-il donc ? + communiqués », éd. Turbulences, sept. 2000.
- Blumenthal Monica D. et al., *More About Justifying Violence: Methodological Studies of Attitudes and Behavior*, Ann Arbor, Survey Research Center, Institute for Social Research, University of Michigan, 1975.
- Bonelli Laurent, « Les chemins de la radicalisation », *Monde Diplomatique*, février 2015. <http://www.monde-diplomatique.fr/2015/02/BONELLI/52619>
- Boudon R., *Le juste et le vrai*, Paris, Fayard, 1995.
- Bourdieu Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 62/63, juin 1986, p. 69-72.
- Bronner G., « Fanatisme, Croyance axiologique extrême et rationalité », *L'Année sociologique*, 51, n°1, 2001, p. 137-160.
- Bronner Gérard, *La pensée extrême. Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques*, Paris, Denoël, 2009.
- Brooks A., S. Thomas et P. Droppleman, « From frustration to red fury: A description of work-related anger in male registered nurses », *Nursing Forum*, 31, 1996, p. 4-15.
- Codaccioni Vanessa, « Expériences répressives et (dé)radicalisation militante », *Cultures & Conflits*, 1/2013, n° 89, p. 29-52.
- Collovald Annie, « Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants », in Annie Collovald, Marie-Hélène Lechien, Sabine Rozier et Laurent Willemez, *L'Humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du tiers monde*, Rennes, PUR, 2002.
- Collovald A. et B. Gaïti, « Questions sur une radicalisation politique », in A. Collovald et B. Gaïti (dir.), *La démocratie aux extrêmes*, Paris, La Dispute, 2006, p. 19-45.
- Combes Hélène et Fillieule Olivier, « De la répression considérée dans ses rapports avec l'activité protestataire. Modèles structuraux et interactions stratégiques », *Revue française de science politique*, 61(6), 2011, p. 1047-1072.
- Contamin J.G., « Cadrage et luttes de sens », in O. Fillieule, E. Agrikoliansky et I. Sommier, *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010.
- Crenshaw M., « The Causes of Terrorism », *Comparative Politics*, vol. 13, n° 4. (Jul., 1981), p. 379-399.

Crenshaw M., « The Psychology of Terrorism : An Agenda for the 21st Century », *Political Psychology*, 21, 2, 2000, p. 405-420.

Crettiez Xavier, « “High risk activism” : essai sur le processus de radicalisation violente (première partie) », *Pôle Sud*, 1/2011, n° 34, p. 45-60.

Cuin Charles-Henry, « Le paradigme « cognitif » : quelques observations et une suggestion », *Revue française de sociologie*, 3, 2005, vol. 46, p. 559-572.

De Sousa R., « Émotions. Les émotions morales », in Monique Canto-Sperber, *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale* [1996], Paris, PUF, coll. Quadrige, 2004, p. 619-628.

Della Porta Donatella, *Social Movements, Political Violence and the State*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

Della Porta Donatella, *Clandestine Political Violence*, Cambridge University Press, 2013.

Dobry Michel, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 1986.

Dubet François, *La galère*, Paris, Fayard, 1987.

Elster Jon, *Le désintéressement. Traité critique de l'homme économique I*, Paris, Seuil, 2009.

Fanon Franz, *Les Damnés de la terre* [1961], Paris, Gallimard, 1991.

Fillieule O. et N. Mayer (dir.), Dossier « Devenirs militants », *Revue française de science politique*, 51, 2001, p. 19-25.

Gaxie Daniel, « Économie des partis et rétribution du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27, n° 1, 1977.

Gayer L., « Le parcours du combattant : une approche biographique des militants sikhs du Khalistan », CERI/IEP, 28, 2009.

Goffman Erving, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1968.

Guibet Lafaye C. et A.-J. Rapin, « Individualisation et dépolitisation d'une notion : évolutions contemporaines de la sémantique de la radicalisation », 2017. [À paraître.]

Guibet Lafaye C., « “Ce qui est intolérable, il ne faut pas le tolérer” : Sentiments d'injustice et usage de la violence illégale », in I. Melliti, Tunis, 2017. [À paraître.]

Guibet Lafaye C., « Sentiments d'injustice, conceptions du juste et positionnement politique », *Daimon. Revista Internacional de Filosofía*, Université de Murcie, mai-août 2014b, n° 62, p. 43-58.

Guibet Lafaye C., *Le juste et l'inacceptable. Les sentiments d'injustice contemporains et leurs raisons*, Paris, PUPS, 2012.

Guibet Lafaye Caroline, « Comment se construisent les raisonnements sur la justice sociale ? », *Klesis*, Centre de Recherches Interdisciplinaires en Sciences humaines et Sociales (CRISES) de Montpellier, 29 : « Droits de l'homme et démocratie », 2014a, p. 93-118.

Guibet Lafaye Caroline, « Le mérite et ses dimensions », in M. Forsé et O. Galland (dir.), *Les Français face aux inégalités et à la justice sociale*, Paris, Colin, 2011, p. 128-138.

Gurr Ted Robert, *Why Men Rebel ?*, Princeton, Princeton University Press, 1970.

Hairgrove F. et D. Maclead, « Circles Drowning Toward High Risk Activism », in *Studies in Conflict and Terrorism*, n° 31, 2008.

Hobsbawm E.J., *Primitive Rebels*, New York, Norton, 1963.

Horgan John, *Walking away from terrorism*, Londres, Routledge, 2009.

Huët Romain, « Quand les “malheureux” deviennent des “enragés” : ethnographie de moudjahidines syriens (2012-2014) », *Cultures & Conflits*, n° 97, printemps 2015, p. 31-75.

Juergensmeyer M., *Terror in the mind of God*, Berkeley, Presses de l'Université de Californie, 2000.

Khosrokhavar Farhad, *Radicalisation*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Interventions », 2014.

Levy Sheldon, in James F. Kirkham *et al.* (dir.), *Assassination and Political Violence*, Washington (D.C.), U.S. Government Printing Office, 1969, vol. 8, National Commission on the Causes and Prevention of Violence, Staff Study Series, p. 151-241.

Lupsha Peter, « Explanation of Political Violence: Some Psychological Theories Versus Indignation », *Politics and Society*, 2 (1971), p. 89-104.

Martinez Luis, « Structures, environnement et basculement dans le jihadisme », *Cultures & Conflits*, 69 | 2008, p. 133-156.

Mauger G. et C. Fossé-Polliak, « La politique des bandes », *Politix*, 1991, n° 14.

Meloy J.R., « Communicated threats and violence toward public and private targets: Discerning differences among those who stalk and attack », *Journal of Forensic Sciences*, 46, 2001, p. 1211-1213.

Miller W.H., *Humiliation and other essays on honor, social discomfort, and violence*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 1993.

Moghadam Assaf, *The Globalization of Martyrdom: Al Qaeda, Salafi Jihad, and the Diffusion of Suicide Attacks*, Baltimore (MD), Johns Hopkins University Press, 2008.

Netchaïev S., *Le catéchisme révolutionnaire*, in Jean Préposiet, *Histoire de l'anarchisme*, Paris, Tallandier, 1993.

Neuman P., « Prisons and Terrorism Radicalisation and De-radicalisation in 15 Countries », *A policy report* published by the International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence (ICSR), Londres, 2010.

Oberschall A., « The manipulation of ethnicity : from ethnic cooperation to violence and war in Yugoslavia », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 23, n° 6, novembre 2000.

Opp Karl-Dieter et Wolfgang Roehl, « Repression, micromobilization, and political protest », *Social Forces*, 69(2), 1990, p. 521-548.

Pareto Vilfredo, *Traité de sociologie générale* [1917], Paris/Genève, Droz.

Rudé G., *The Crowd in History*, New York, Wiley, 1964.

Sanchez-Cuenca Ignacio, « Terrorism and the State », in Victor Nee, Tomas Snijders, Rafael Wittek (dir.), *Handbook of Rational Choice Social Research*, Stanford, Stanford University Press, 2013, p. 381-410.

Sartre J.-P., *Esquisse d'une théorie des émotions*, Paris, Éditions Hermann, 1938.

Sartre J.-P., *L'Être et le néant*, Paris, Gallimard, 1943.

Sanchez-Cuenca Ignacio, « Terrorism and the State », in Victor Nee, Tomas Snijders, Rafael Wittek (dir.), *Handbook of Rational Choice Social Research*, Stanford, Stanford University Press, 2013, p. 381-410.

Scheler Max, *Nature et formes de la sympathie* [1913], tr. fr., Paris, Payot & Rivages, 2003.

Schifres Sébastien, « La Mouvance autonome en France de 1976 à 1984 », mémoire d'histoire-sociologie, Université de Nanterre, 2004.

Schlesinger L.B., « Familicide, depression and catathymic process », *Journal of Forensic Sciences*, 45, 2000, p. 200-203.

Seegmiller B., « Radicalized margins : Eric Rudolph and Religious Violence », *Terrorism and Political Violence*, n° 19, 2007.

Smith Adam, *Théorie des sentiments moraux* [1790], Paris, PUF, 1999.

Snow D.A. et R.D. Benford, « Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization », in Klandermans, Kriesi et Tarrow (dir.), *From Structure to Action : Comparing Social Movement Research across Culture*, Greenwich, JAI Press, 1988.

Solomon R., « Emotion and choice », in R. Zeckhauser (dir.), *Strategy and choice*, Cambridge (MA) MIT Press, 1991.

Sommier Isabelle, « Les processus de radicalisation », *La violence révolutionnaire*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Contester », 2008, p. 59-93.

Sommier Isabelle, « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture », *Lien social et Politiques*, n° 68, 2012, p. 15-35.

Tilly Charles, « Collective Violence in European Perspective », in Gurr et Graham (dir.), *Violence in America*, vol. 1, Washington (D.C.) U.S. Government Printing Office, 1969, p. 5-34.

Traïni Christophe, « Choc moral », in O. Fillieule, L. Mathieu et C. Péchu (dir), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Science Po, 2009.

Victoroff Jeff, « The Mind of a Terrorist. A Review and Critique of Psychological Approaches », *Journal of Conflict Resolution*, 49, 2005, p. 3-42.